

## GAL « CEVENNES »

### Création d'un atelier agroalimentaire : la biscuiterie de Mumu

**Maître d'ouvrage :** SAS Les biscuits de Mumu

**Localisation :** Robiac Rochessadoule

**Fiche-action 3 :** Soutien aux entreprises

**Sous-action 1 :** Soutien au développement, à la transmission reprise et à la création d'entreprises liées aux ressources locales, au tourisme ou aux services de proximité

**Date récapissé de dépôt :** 30/08/2021

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 01/09/2021 au 30/08/2023

**Type de bénéficiaire :** PME au sens communautaire

**Type de dépenses :** Dépenses matérielles : Matériel et équipement



#### Résumé du projet :

La biscuiterie de Mumu est présente dans la commune de Robiac Rochessadoule depuis 2017. Elle réalise une activité de fabrication, conditionnement et distribution de biscuits et souhaite se développer. En effet, elle réalise une activité commerciale en B to B à hauteur de 90% de son chiffre d'affaires. Les biscuits sont notamment vendus dans les boutiques des lieux touristiques du territoire (grotte, Maison de la Figue, offices de tourisme...). Elle est soumise à une forte demande et se doit de trouver des locaux plus adaptés à court terme.

La commune de Robiac Rochessadoule possède un bâtiment en rez-de-chaussée, au cœur du village, il s'agit de l'ancienne école. La municipalité souhaite réhabiliter ce bâtiment de manière à proposer à cette entreprise un bail avec la perspective de création d'1 à 2 ETP sur 3-5 ans. Ainsi ce projet, situé sur l'axe routier principal, permettrait de pérenniser l'une des dernières entreprises de la commune grâce à un nouvel outil de travail.

Une ouverture de ce local au public permettra de commercialiser sur place les biscuits.

L'entreprise « Les biscuits de Mumu » utilise des matières premières locales pour la fabrication de leurs biscuits : cabernet sauvignon de la cave d'Euzet, sel de Camargue...

Elle bénéficie du label « Militant du goût » et a obtenu la médaille d'or 2020 pour son biscuit « Cœur de figue ». Ce projet devrait permettre de renforcer l'ancrage local de l'entreprise et augmenter l'utilisation de matières premières en circuits courts (farine de châtaigne notamment).

#### Dépenses prévisionnelles HT :

Fours	7 694,00 €
Rayonnage, armoire, batteur, laminoir, balance lave-main, table inox...	16 552,50 €
Signalétique : création graphique, marquage adhésif	6 650,00 €
Rayonnage	760,00 €
Equipements vente	853,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 510,18 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel HT :

<b>LEADER</b>	<b>18374,12 €</b>
Région Occitanie	7634,00 €
Autofinancement	6502,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 510,18 €</b>